

MOUSSOULENS, le 24/06/2024
LE MAIRE DE LA VILLE de MOUSSOULENS

à

Madame MAILLIEN Sophie

7 rue de la mairie

11170 MOUSSOULENS

OBJET : Droit de préemption urbain simple (D.P.U.) - Déclaration d'intention d'aliéner

REFERENCE

- Déclaration reçue le : 19/06/2024
- Enregistrée dans nos services sous le Numéro : **IA 011 259 24 D0007**
- Concernant : Bâti sur terrain propre
- Situé(es) à : LE VILLAGE
- Réf. Cadastres : 259 A 837
- Superficie de 755 et de bâtis, au prix proposé de 187000
- Appartenant à : **Monsieur DELPOUX JEAN PIERRE BERNARD**

Madame,

Faisant suite à l'affaire citée en référence, et après examen, j'ai l'honneur de vous faire connaître qu'en application des dispositions du Code de l'Urbanisme, la ville de MOUSSOULENS,

**N'EXERCE PAS SON DROIT DE PREEMPTION URBAIN, ET RENONCE A ACQUERIR
LE BIEN INDIQUE CI-DESSUS.**

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de ma considération distinguée.

Le Maire

G VALLIER

The image shows a blue circular official stamp of the Municipality of Moussoulens. The stamp contains the text 'MAIRIE DE MOUSSOULENS' around the top edge and '11170' at the bottom. In the center of the stamp is a coat of arms. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in black ink.